



Commission Sportive

Le Rheu, le 28 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les correspondants de club

Comme vous avez dû le voir dans le 1^{er} communiqué publié vendredi dernier en début d'après-midi par la FFTT, la CSF a, dans un premier temps, décidé de reporter la 2^{ème} journée du championnat par équipes à tous les niveaux et d'annuler le 1^{er} tour du critérium fédéral à tous les niveaux.

Dans un nouveau communiqué, publié vendredi à 23H00, la CSF a fait marche arrière et a décidé de n'appliquer ces mesures qu'au niveau national, laissant le choix aux ligues et aux comités de décider ce qu'ils allaient faire.

A la suite de ces communiqués une réunion entre la ligue et les 4 présidents des comités bretons a été organisée en visioconférence ce matin. Après concertation et en accord avec les 4 comités, les décisions suivantes ont été prises.

Les clubs d'Ille et Vilaine situés sur le territoire de Rennes Métropole étant les seuls impactés par les décisions gouvernementales, nous avons décidé de maintenir toutes les rencontres de la 2^{ème} journée du championnat régional par équipes qui peuvent se dérouler à la date prévue du 4 octobre. Les rencontres qui devaient se dérouler sur le territoire de Rennes Métropole sont reportées au dimanche 25 octobre.

Cela concerne 16 rencontres et 8 clubs : OC CESSON, US VERN, ANENIR DE RENNES, TA RENNES, CPB RENNES, RAQUETTE BRECEENNE, THORIGNE-FOUILLARD TT, CS BETTON. Toutefois, pour les rencontres concernées, les 2 équipes peuvent se mettre d'accord pour jouer à une autre date que le 25 octobre. La rencontre peut se dérouler soit avant, soit après cette date si les 2 clubs se mettent d'accord. Il est également possible que la rencontre ait lieu le 4 octobre si le club d'Ille et Vilaine accepte d'aller jouer à l'extérieur et si la salle de leur adversaire est disponible. Je remercie les équipes concernées de contacter rapidement leur adversaire, d'arriver à un accord avec eux et d'informer la ligue de la décision prise. S'il n'y a pas d'accord, la rencontre aura lieu le 25 octobre.

Bien entendu, ces dispositions sous-entendent que le championnat puisse reprendre normalement à l'occasion de la 3^{ème} journée du 18 octobre. Si ce n'était pas le cas, nous aviserions en temps utile.

Je vous précise que, même si elle a lieu après la 3^{ème} journée, La journée 2 reste la journée 2 au niveau des brûlages. Donc, faites attention aux brûlages.

Concernant le critérium fédéral, nous avons décidé de maintenir l'organisation du 1^{er} tour aux endroits prévus : PLOUAY pour les seniors, VITRE pour les juniors, TREGUIER pour les cadets, ST DIVY pour les benjamins et les minimes. Le niveau départemental sera également organisé sauf en Ille et Vilaine si ce n'est pas possible de trouver des salles.

Toutefois, le tour de N2 n'étant pas organisé, il n'y aura ni montées ni descentes à l'issue de ce 1^{er} tour. Il n'y aura pas non plus d'attribution de points critérium fédéral. Toutes les parties disputées compteront bien pour les classements individuels.

Les décisions prises peuvent encore évoluer en fonction des décisions fédérales et gouvernementales.

Le président de la commission sportive régionale

Michel KERISIT